

LA POLYVALENCE DU PROFESSEUR DES ECOLES

I. Définition

La polyvalence des enseignants des écoles primaires est affirmée dans les textes officiels, notamment au travers des référentiels de compétences.

Il s'agit non seulement d'être capable d'enseigner toutes les disciplines de l'école mais aussi d'enseigner à tous les niveaux de l'école primaire, de la petite section de la maternelle au CM2.

II. Extrait du référentiel des compétences du professeur des écoles stagiaire (BO n° 43 du 24 novembre 1994)

Le professeur des écoles stagiaire doit, en fin de formation :

- avoir acquis, complété ou consolidé sa connaissance des concepts et notions, des démarches et méthodes clefs des disciplines ;
- avoir acquis les savoirs didactiques nécessaires à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation des apprentissages dans toutes les disciplines ;
- être capable de construire des activités en classe où les élèves peuvent acquérir la même compétence par le biais de plusieurs disciplines ;
- être capable de concevoir des situations mobilisant plusieurs disciplines et les exploiter de manière cohérente ;
- avoir acquis des informations, méthodes et démarches qui lui permettent d'accéder aux multiples ressources (documentation, expertise, outils et supports pédagogiques, nouvelles technologies de l'information et de la communication) existantes susceptible de l'aider dans la préparation et la conduite des activités d'enseignement susceptible d'enrichir sa culture personnelle dans les différents champs disciplinaires du programme de l'école.

Le référentiel cite également trois autres compétences :

- compétences professionnelles relatives aux situations d'apprentissage ;
- compétences liées à la conduite de la classe et la prise en compte de la diversité des élèves ;
- compétences dans le domaine de la responsabilité éducative et de l'éthique professionnelle du professeur des écoles.

III. La polyvalence de l'enseignant

A l'école primaire, l'instituteur doit assurer l'enseignement de toutes les matières au programme et inculquer les valeurs de la République.

Elle se base sur les besoins physiologiques et psychologiques des élèves et sur sa capacité à élaborer des stratégies pédagogiques reliées aux projets.

L'école est un espace d'accueil et d'encadrement offrant des repères stables au niveau du temps et des personnes.

L'adulte, par sa présence et sa permanence, peut permettre aux enfants de construire des liens socio affectifs structurants.

Afin de prendre en compte particularités de développement des élèves, le maître doit envisager une pratique professionnelle hétérogène et rechercher des solutions diversifiées et personnalisées.

Des activités d'apprentissage pluridisciplinaires permettent d'ajuster ses intentions au degré de perméabilité des élèves.

L'enseignant a pour tâche de se consacrer au traitement de la masse d'informations diffusées par la télévision, la radio, la presse, la littérature, ... afin de guider l'élève, l'accompagner dans l'apprentissage du regard critique, lui enseigner des méthodes pour se servir de l'information.

IV. Les textes officiels

& Référentiel des compétences du professeur des écoles stagiaire en fin de formation initiale
BO n°43 du 29/11/1994

& Référentiel des compétences du professeur des écoles
BO n°45 du 08/12/1994